

Séance du Conseil général de la Commune de Marly du 13 octobre 2021

Postulat pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux

Développement

Les bénéfices des panneaux photovoltaïques ne sont plus à prouver. Non seulement, ils permettent de produire de l'énergie localement, mais ils permettent également de générer du travail sur le long terme auprès d'entreprises d'installation et de maintenance fribourgeoises, plutôt que d'importer de l'énergie de l'étranger. De plus, leur impact favorable sur les émissions CO2 est largement admis, en particulier lorsqu'ils sont couplés, sur les mêmes toits, avec des toitures végétalisées. L'effet positif anti-CO2 et la production d'énergie sont ainsi optimisés.

La commune possède de nombreux bâtiments dont un grand nombre sont ouverts au public et caractérisés par des toitures de grande surface (par exemple des écoles ...). Les plus récents sont déjà équipés de panneaux photovoltaïques. Mais, les plus anciens, comme par exemple le bâtiment de l'administration communale, ne le sont pas.

Il est clair que tous les toits ne se prêtent pas à cet exercice. Néanmoins, il serait intéressant d'étudier la possibilité d'équiper les toits de ces bâtiments de panneaux photovoltaïques.

Bien sûr, l'étude devrait tenir compte de la vétusté de chaque bâtiment et d'une éventuelle future rénovation de ceux-ci, de l'exposition et du rendement des panneaux, ainsi que des aspects techniques et économiques d'une telle installation.

Postulat:

À cet égard, les signataires proposent au Conseil communal :

- De recenser les toits des bâtiments communaux existants et futurs.
- De calculer l'investissement et le rendement d'un équipement partiel ou complet des toits des bâtiments communaux.
- D'étudier la possibilité d'en équiper au moins une partie.
- D'envisager leur végétalisation dû aux synergies avérées entre toitures vertes et panneaux photovoltaïques.
- De planifier les investissements nécessaires à cet équipement afin d'assurer leur réalisation.

Cette proposition est initiée par : Bertrand Späth, Eric Bugnon, Claudia Grappin Späth, Vittoria Rezzonico Jenka